



N° 48 - Mars 2017

GESP'infos

Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés

Le mot du Maire

Après avoir terminé 2016 riche en investissements, nous allons démarrer une nouvelle année avec de nouveaux objectifs.

La venue il y a quelques semaines de Madame BLONDIN, Responsable de l'Architecture des Bâtiments de France des Ardennes, a permis de préparer les principaux projets 2017 :

- *réhabilitation (2017/2018) de la ruelle des Prés,*
- *accessibilité du parvis de l'Église,*
- *façade et toiture de notre salle polyvalente,*
- *réhabilitation de notre « foyer social » dont les travaux exécutés par nos employés communaux sont déjà en cours.*

Tout cela en préparant un budget avec une grande rigueur, afin de pallier les baisses successives de notre dotation globale de fonctionnement (moins 50% en deux ans).

Cette baisse nous oblige à rechercher de nouvelles économies dans notre fonctionnement. C'est dans cette optique que le Conseil Municipal a pris la décision d'éteindre l'éclairage public à partir de fin mars entre 23 heures et 6 heures. Environ 15 000.00 € d'économie.

2017 sera l'année d'importantes élections, présidentielles et législatives, en espérant que les collectivités seront épargnées financièrement. Elles représentent un poids très important dans l'investissement de notre pays, tout en assurant la pérennité de nos entreprises.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Votre Maire,

Dominique DERUISSEAU

ABATTAGE DES ARBRES

Après consultation avec les services de l'ONF, les arbres de la rue de la gare et de la rue de Pussemange sont atteints par un champignon qui ronge l'intérieur des troncs. Ils sont fragilisés et devront donc être abattus.

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de réduire la consommation énergétique de l'éclairage public ainsi que la pollution lumineuse, la municipalité a décidé de procéder à la coupure de l'éclairage public de nuit.

A l'origine de cette décision, la volonté de réduire les nuisances lumineuses, mais également de réduire la facture énergétique. La coupure sera effective à compter du **lundi 27 Mars** tous les jours de la semaine de 23h00 à 6h00 du matin.

Quelques chiffres:

- En France plus de 4000 communes éteignent leur éclairage.
- Dans les Ardennes, 65% des communes éteignent l'éclairage public la nuit.

L'extinction nocturne, c'est :

- 50% d'économies d'énergie,
- moins 30% sur la facture d'éclairage public
- pas d'augmentation constatée de l'insécurité (80% des cambriolages ont d'ailleurs lieu la journée)

OPERATION COMPOST

La nouvelle campagne de l'opération « retour du compost en déchèterie » se déroulera du 21 Mars au 16 Avril (inclus). Les renseignements sont à prendre auprès de Karine FURST.

LES ELECTIONS A VENIR

Elections Présidentielles

Le dimanche 23 Avril et le dimanche 7 Mai
Bureau de vote ouvert de 8h00 à 19h00

Elections Législatives

Le dimanche 11 Juin et le dimanche 18 Juin

Elections Sénatoriales

Le dimanche 24 Septembre

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où l'on se présente et de justifier de son identité.

La présentation de la carte électorale est conseillée mais non obligatoire.

Dans tous les cas, il faut impérativement présenter une pièce d'identité afin de pouvoir voter :

- Carte nationale d'identité
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Passeport

EVENEMENTS A VENIR

- 11 et 12 mars **Mardi Gras** (grande salle des fêtes) organisé par l'A.P.E.V
- 12 mars **Bourse multi-collections** (halle des sports) organisée par les Collectionneurs du Malbrough
- 18 mars **Concert** (grande salle des fêtes) par l'harmonie de Neufmanil
- 26 mars **Exposition de peintures** (grande salle des fêtes) par Les peintres Nouzonnais
- 2 Avril **Repas dansant** (grande salle des fêtes) organisé par la Confrérie de la Galette à suc' (Neufmanil)
- 16 Avril **Distribution des chocolats de Pâques** aux enfants scolarisés à Gespunsart de 2 ans à 8 ans (terrain de foot) organisé par Fêtes et Animation
- 1 Mai **Brocante** organisée par l' A.P.E.V
- 21 Mai **Concert** (salle polyvalente) par l'Ensemble Gabriele Leone
- 21 Mai **Course Nature** (grande salle des fêtes) organisée par l'ACGN

RECETTE DE GRAND-MERE

Côte de porc à l'ardennaise

Préparation : 10mn

Cuisson : 15 mn

Par personne

- 1 côte de porc «Ardenne de France»
- 1/2 tranche de jambon d'Ardenne
- 1 fine tranche de gruyère
- Crème fraîche

Réalisation

- Faire fendre dans l'épaisseur, par le boucher, les côtes de porc.
- Glissez dans cette fente la demi-tranche de jambon d'Ardenne et une petite tranche de gruyère
- Faire dorer à la poêle, puis cuire doucement
- Au moment de servir, liez le jus de cuisson qui est dans la poêle avec une bonne cuillerée de crème
- Laissez réduire un peu et rectifier l'assaisonnement.

CENTRE DE LOISIRS

Le prochain centre aéré est prévu pour les vacances de Printemps : du 10 au 14 Avril.
Renseignements à la mairie.

TARIFS DES CENTRES AERES POUR L'ANNEE 2017

Enfants de Gespunsart

QF* de 0 à 450

1^{er} enfant 20,00 € la semaine

2^{ème} enfant 15,00 € la semaine

QF* de 451 à 630

1^{er} enfant 25,00 € la semaine

2^{ème} enfant 20,00 € la semaine

QF* > 630

1^{er} enfant 55,00 € la semaine

2^{ème} enfant 50,00 € la semaine

Enfants de l'extérieur

QF* de 0 à 450

35,00 € la semaine

QF* de 451 à 630

40,00 € la semaine

QF* > 630

70,00 € la semaine

* Quotient Familial